

L'orientation à l'entrée à l'université comme facteur déterminant l'expérience sociale des étudiants de première année

Résumé

Cette recherche s'inscrit dans une approche sociologique de l'orientation. Elle vise plus particulièrement l'étude de « l'entrée à l'université » comme facteur déterminant l'expérience sociale de l'étudiant de première année. Les résultats de l'enquête nous ont permis de constater, que les étudiants de la faculté de médecine, abordaient leurs études avec plus de sérénité, que leurs camarades de la faculté des sciences humaines et sociales. Ces derniers se considèrent un peu comme les victimes du système d'orientation, qui perturbe leur cheminement et qui peut limiter leur horizon scolaire

Chafika BOULKOUR

Faculté des Sciences Humaines
et des Sciences Sociales
Université Mentouri
Constantine (Algérie)

Introduction

Comme dans toutes les sociétés, la société algérienne a du résoudre ces deux questions principales :

1° Quelle structure donner à l'institution scolaire, pour qu'elle puisse accueillir des individus relativement dissemblables, notamment en terme de capital culturel et en terme d'attentes relatives à leur futur ?

2° Comment procéder pour répartir, équitablement les élèves dans cette structure ?

Pour la première question le choix a été fait d'un système éducatif unifié intégrant les deux types d'enseignements : général et technique. Ce système organisé en filières, propose une gestion administrative des flux d'élèves qui repose essentiellement sur des commissions d'affectation ou des « conseils d'admission et d'orientation ».

ملخص

يندرج هذا البحث في إطار الدراسات الاجتماعية للتوجيه المدرسي، ويهدف خاصة إلى دراسة اثر التوجيه عند الدخول إلى الجامعة على حياة طالب السنة الأولى جامعي. أظهرت النتائج أن طلاب كلية الطب يواجهون دراستهم في ظروف نفسية أكثر ارتياحا من زملائهم الذين وجهوا إلى فروع كلية العلوم الإنسانية والعلوم الاجتماعية هؤلاء يعتبرون أنفسهم ضحية لنظام التوجيه وهذا ما يؤثر سلبا على نظرتهم لأفاقهم الدراسية.

Dans ces conseils, il s'agit plus de réfléchir en termes de placement global des élèves d'une étape à l'autre du système éducatif et du système universitaire qu'en termes de trajectoires individuelles, ce qui implique nécessairement l'intervention d'un conseiller d'orientation. Mais comme cet aspect de l'orientation scolaire est ignoré, les décisions prises obéissent donc, plus aux exigences institutionnelles - celles de la carte scolaire et la carte universitaire - qu'aux demandes individuelles.

Ainsi a été mise progressivement en place, une manière indirecte de régler ce problème de critères et qui consiste à diversifier à la fois les filières de l'enseignement secondaire et celles du supérieur.

Le fait de créer ainsi des itinéraires fortement « balisés » qui mènent à des séries de baccalauréats bien distinctes, présente un double avantage : D'une part il permet de canaliser les ambitions et les aspirations des jeunes scolarisés dans les différentes filières de l'enseignement secondaire, d'autre part, il permet de restreindre, l'hétérogénéité scolaire des étudiants amenés avec tel ou tel bac à s'inscrire dans telle ou telle filière du supérieur.

Le but de cette pré-orientation est d'atténuer les tensions à l'entrée à l'enseignement supérieur en orientant chaque futur étudiant, vers la spécialité qui convient le mieux à son profil scolaire. Ce qui ne peut que satisfaire l'étudiant une fois à l'université.

Mais comme la somme des aspirations individuelles concorde rarement avec les exigences institutionnelles, beaucoup d'élèves se disent être des victimes de ce type de système d'orientation et surtout au niveau du supérieur.

Au niveau des deux premiers paliers de l'orientation scolaire, c'est à dire en neuvième année de l'enseignement moyen et en première année de l'enseignement secondaire, les taux des élèves qui ont le droit de choisir leur filière sont officiellement et respectivement de 20 à 10 % pour les meilleurs élèves, mais de l'avis de plusieurs partenaires de l'orientation (enseignants et conseillers d'orientation) ces taux sont réduits sur le terrain à 10 et 5%.

Pour l'entrée à l'université, seuls les bacheliers avec mention « très bien » et « bien » peuvent s'inscrire librement dans les filières de leur choix à condition que la série du bac corresponde à cette filière.

Cet aspect méritocratique qui représente le seul critère d'orientation des jeunes bacheliers, transforme l'orientation - qui est dans son essence même un processus d'aide psychologique et pédagogique aux élèves pour mieux choisir leur filière - en une sélection « masquée ». Comme toute sélection, celle-ci ne manque pas d'avoir des effets (souvent négatifs) sur la vie scolaire de ceux qui la subissent. D'autant plus que le droit au recours n'est reconnu qu'à certaines conditions, telles que par exemple, une erreur dans le calcul de la moyenne de passage ou présence d'un handicap physique chez l'élève qui pourrait entraver le bon déroulement de sa scolarité.

Dans cette réalité, ce sont surtout les jeunes bacheliers qui sont les plus affectés. Car les élèves de la neuvième année de l'enseignement moyen et de la première année secondaire – souvent mal informés et donc non sensibilisés au problème de l'orientation – acceptent plus ou moins bien leur orientation et construisent en fonction

de cette dernière leur projet scolaire, en espérant le finaliser au niveau de l'enseignement supérieur.

Par contre, pour beaucoup de jeunes bacheliers, l'entrée à l'université est souvent synonyme de renoncement au projet initial et comme ils savent que le choix de la filière est tributaire de critères administratifs, ils doivent se résigner à un choix qui pour beaucoup ne correspond pas à leurs attentes. En effet avec un bac série «sciences» beaucoup de jeunes bacheliers se retrouvent dans des filières (littéraires ou des filières de sciences humaines et sociales) qui ne correspondent pas du tout à leur profil scolaire et encore moins à leurs aspirations.

L'explication est à notre avis fort simple, car dans un souci de justice, d'objectivité et de pragmatisme, l'administration universitaire a décidé de réduire les inscriptions à une « simple opération » qui consiste en un traitement des dossiers des candidatures par ordinateur. La durée de ce traitement ne dépasse pas les 3 minutes selon les dires d'un responsable. Quant aux dossiers ils comportent une fiche de vœux sur laquelle doit obligatoirement figurer un classement de «10 filières» que le futur étudiant désire suivre. Or ce nombre dix (10) est - à notre avis - une aberration tant sur le plan psychologique que sur le plan pédagogique :

1° La « longue » fiche de vœux, fait perdre à la notion de «choix» tout son sens et engendre des choix «négatifs» selon l'expression de P. Merle. Car au lieu de faire un ou deux choix positifs (qui répondent à leurs attentes), beaucoup d'étudiants nous ont affirmés «avoir mis n'importe quoi, après les trois premiers vœux ; l'essentiel était que la fiche de vœux comporte les 10 choix exigés»

2° L'utilisation de l'ordinateur qui remplace la situation de face à face entre le consultant ou le futur étudiant et conseiller d'orientation, non seulement enlève à l'orientation son aspect humain et la réduit à une simple « opération technique » mais également empêche le futur étudiant de bénéficier des précieux conseils que peut lui prodiguer le conseiller d'orientation.

3° Enfin devant une absence - presque totale - de prise en charge du jeune bachelier à l'université, celui - ci est livré à lui-même et comme le monde de l'université est un monde totalement inconnu, ce dernier peut commettre beaucoup d'erreurs (dans l'organisation de son travail dans l'utilisation de la bibliothèque par exemple) par manque d'expérience.

Ces trois problèmes réunis, ne font qu'augmenter le sentiment de malaise que ressent tout étudiant de première année universitaire ayant subi cette forme d'orientation et que nous constatons en chaque début d'année. Ce sentiment de malaise se traduit de différentes manières : déception, frustration ou insatisfaction vis à vis de l'orientation et s'accompagne souvent d'un manque de participation active de l'étudiant à la vie universitaire (pédagogique ou sociale) surtout durant les premiers mois de l'année. Ceci est d'autant plus vrai que le « choix de la filière constitue un point d'ancrage des premiers pas dans l'enseignement supérieur » G.Felouzis (2000, p. 11)

Cet état de fait, c'est à dire cette situation où le malaise domine, nous a interpellés, non seulement en tant qu'enseignant (ayant des rapports directs avec ces étudiants)

mais également en tant que chercheurs voulant connaître les effets de ce départ difficile sur la vie des étudiants, car nous ne pouvons ignorer le fait que l'expérience sociale de l'étudiant est déterminée en grande partie par les aspects psychologiques et pédagogiques de cette vie.

I- Objectifs du travail

Nous visons deux objectifs principaux qui partent de ces deux interrogations :

Comment se structurent les comportements d'orientation des étudiants de première année universitaire ?

Quelles sont les perceptions d'avenir des étudiants de première année universitaire ?

Les réponses à ces deux questions vont nous permettre de connaître, divers aspects des premiers pas de l'étudiant dans l'université, c'est à dire son inscription et le choix de la filière, ses réactions (satisfaction ou insatisfaction) face à son orientation et ses actions (recours ou pas pour changer d'orientation). Et comme tous ces comportements vont déterminer à leur tour les perceptions d'avenir de l'étudiant, nous allons vérifier si ce type d'orientation a un impact sur son projet universitaire.

II- Problématique

Ce travail est accés essentiellement sur le choix de la filière, car lorsque l'on sait que les études constituent le critère essentiel et presque unique qui va contribuer à déterminer l'avenir du jeune étudiant, on comprend mieux que le choix d'une orientation soit si essentiel et engage autant la personne, d'autant que la responsabilité de ce choix incombe en dernier ressort au futur étudiant lui-même (du moins en apparence et ce à travers la fiche de vœux)

Au moment du choix on évoque le rapport et souvent le dilemme entre « aspirations » et « capacités » et la perception de l'orientation varie en fonction du résultat de cette dualité : les étudiants qui ont de bons résultats, vont avoir des perceptions positives car ils peuvent choisir librement leur filière, les étudiants qui ont des résultats moyens, vont avoir un peu de difficulté à choisir, certains disent avec une nuance péjorative « on m'a orienté » quant aux étudiants qui ont de mauvais résultats, leur orientation va traduire - en quelque sorte - leur échec scolaire puisqu'ils vont être relégués aux filières les moins valorisées. Ce qui signifie que la série du bac et surtout sa moyenne, exerce un impact à tous les niveaux (psychologique et pédagogique) du choix et montre l'importance des atouts scolaires accumulés antérieurement dans le choix d'études, en tant que prédicateur d'une réussite inégale dans les différentes filières de l'enseignement supérieur. A ce sujet, M.D.Bellat (1988, p. 166) ajoute que les atouts scolaires « engendrent une forme d'auto sélection qui participe à l'évidence à la sélection globale et dispense l'institution d'une partie de son « travail » en écartant les étudiants qui eussent éprouvé les plus grandes difficultés » Constat que nous allons faire à travers les résultats de l'enquête.

Et comme le choix de la filière entretient des liens privilégiés avec la qualité de vie pédagogique (la réussite dans les études) et la qualité de vie sociale (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université), nous posons donc l'hypothèse suivante :

La manière d'accéder à l'université influe différemment sur la vie des étudiants de première année.

Pour vérifier cette hypothèse, nous allons aborder plusieurs aspects se rapportant à leurs comportements vis à vis de leur orientation et leur avenir universitaire. L'état psychologique de l'étudiant à son entrée à l'université et l'environnement social et pédagogique dans lequel il évolue, déterminent ces comportements.

III- Choix de l'échantillon et conditions de passation du questionnaire

Pour rendre compte des effets de ce système d'orientation sur les étudiants de première année, nous avons tenté une approche sociologique de l'orientation scolaire et cela à travers une enquête sur le terrain. Cette dernière est réalisée à l'aide d'un questionnaire, proposé à un échantillon de 619 étudiants de première année, inscrits en faculté de médecine et en faculté des sciences humaines et sciences sociales. L'enquête fut menée à la fin du premier semestre, bien après la période « d'évaporation » qui caractérise les premiers mois de la vie étudiante, ce qui contribue à homogénéiser (plus ou moins) notre public.

Les questionnaires distribués et remplis en TD ou TP avec l'aide de l'institution et concrètement des enseignants, n'est évidemment pas sans conséquence. Ces circonstances facilitaient davantage l'identification des étudiants au rôle, que si les questionnaires leur avaient été distribués à la sortie des cours. Ainsi invités à répondre, ces étudiants (présents et tirés au hasard) le faisaient en tant « qu'étudiants ». Et l'enthousiasme et l'application qu'ils ont mis à répondre prouvent que le public étudiant semble globalement « bien disposé » à l'égard de l'investigation sociologique.

Ces deux facultés ont été choisies de manière à offrir certains contrastes tant du point de vue de leurs débouchés, que des critères d'excellence des parcours de l'enseignement secondaire qu'elles supposent et qui vont inmanquablement se répercuter sur leur manière d'accéder à l'enseignement supérieur. Les étudiants de la faculté de médecine seront plus libres dans le choix de leur filière contrairement aux étudiants de la faculté des sciences humaines et sociales qui vont se voir imposer (dans beaucoup de cas) des filières qui ne répondent pas à leurs attentes. Cette forme de sélection peut être vécue par l'étudiant, comme une limite de son autonomie et comme une limite à son droit de faire ce qu'il sent et de ce qu'il veut.

IV- Présentation et discussion des résultats

1° Le choix des études

Les études portant sur cet aspect de l'orientation, montrent que pour l'entrée à l'université le jeune bachelier est en principe responsable du choix (choix personnel) de la filière qu'il désire poursuivre, étant donné son expérience antérieure et surtout sa maturité. Or les résultats de notre enquête nous montrent le contraire :

41,20% des étudiants ont eu recours à leur famille pour faire leur choix, contre seulement 26,49% d'étudiants qui ont fait un choix personnel et 22,62% d'étudiants qui se sont référés à la moyenne obtenue au bac pour choisir leur filière, respectant ainsi les critères administratifs.

Mais comment expliquer cette grande dépendance du jeune bachelier, vis à vis de ses parents, même quand il s'agit de son propre avenir ?

1° Soit que le jeune, ne se sente pas assez mur et responsable pour prendre une telle décision qui engage définitivement son avenir sur une voie précise.

2° Soit que l'école n'a pas joué pleinement son rôle et n'a pas assez préparé le futur étudiant à l'autonomie (alors que c'est un des objectifs principaux de l'éducation) d'où son incapacité à assumer une telle responsabilité (le choix de la filière)

3° Soit alors, que ces jeunes choisissent leurs études supérieures « pour être en règle avec leurs parents » comme l'affirme J.P.Molinari (1992, p. 56) surtout si les parents sont des universitaires ou sont passés par l'université.

2° Les raisons du choix de la filière

Tout le monde s'accorde à dire que le choix de la filière est – dans la plupart du temps – tributaire de l'image du métier et de la profession dans l'opinion. Nos résultats ne confirment pas cela. Les diverses raisons du choix de la filière pour l'étudiant de première année, sont multiples et réparties comme suit :

1,45% des étudiants ont fait leur choix en fonction de la durée des études (surtout en pharmacie).

3,88% ont suivi le conseil de leur famille.

4,04% parce que des amis ou des proches ont fait le même choix.

4,68% pensent qu'ils ont les compétences requises.

6,95% pour la facilité des études.

25,04% pour la valeur sociale de la filière.

26,33% parce qu'ils n'avaient pas d'autres alternatives.

27, 63% pour les débouchés qu'offre la filière.

Ce qui nous frappe à la lecture de ces résultats, c'est le taux très faible d'étudiants qui ont choisi leur filière parce qu'ils pensent avoir les compétences requises pour mener à bien leurs études. Le nombre d'étudiants portant un jugement positif sur soi est insignifiant comparativement au nombre élevé (à notre avis) d'étudiants 26,33% qui ont fait un choix « négatif » car n'ayant pas la moyenne requise leur permettant de s'inscrire dans la filière désirée. Ce choix forcé peut aussi être le résultat d'une désinformation - les étudiants sont mal informés - ou bien parce qu'ils ne possèdent pas les informations adéquates pour un choix réfléchi. En ce qui concerne le pourcentage relatif aux débouchés, nous estimons qu'il ne reflète pas assez la réalité, car en dehors des considérations intrinsèques relatives à la filière, le marché du travail devrait être un bon indicateur de la valeur économique de cette filière. Or très peu d'étudiants s'y réfèrent : la crise économique qui frappe notre pays pourrait être une explication plausible.

Mais comment l'administration a répondu à la demande des étudiants, est-ce qu'elle a respecté les attentes des futurs étudiants ou non ?

3° Orientation effective ou décision administrative

Pour éviter que le jeune bachelier ne se perde dans les dédales des nombreuses filières qui lui sont offertes et pour l'aider à prendre une décision « plus ou moins objective » l'administration met à sa disposition un guide dans lequel il peut puiser

toutes les informations nécessaires à la formulation de ses «vœux ». Le but de ce guide est de favoriser la convergence des aspirations des jeunes et les contraintes institutionnelles. Or les résultats de l'enquête nous montrent une forte divergence entre les deux parties. En effet seuls 42,97% d'étudiants ont trouvé une réponse positive auprès de l'administration qui les a orientés vers leur premier choix. Nous serions tentés de dire que ces étudiants appartiennent à la faculté de médecine, puisqu'ils se présentent à l'université avec un bac ayant une valeur plus grande – aux yeux de l'étudiant et de l'administration – qu'un bac série lettres - et avec une moyenne relativement plus élevée. Mais les résultats par facultés infirment (plus ou moins) ce raisonnement :

Pour la faculté de médecine : nous avons, 54,90% pour le premier vœu et 36,86% pour le deuxième vœu.

Pour la faculté des sciences humaines et sciences sociales : nous avons, 34,62% pour le premier vœu et seulement 12,64% pour le deuxième vœu.

Quelle interprétation donner à cela ? Pour les étudiants de la faculté de médecine nous pensons – et certains nous l'ont confirmé – que ce n'est pas la spécialité «médecine » qui les intéresse en premier, mais plutôt la « pharmacie » : La durée des études et l'aspect financier en sont les principales motivations. Ainsi nombreux sont les étudiants qui choisissent cette spécialité avant la « médecine » et la « chirurgie dentaire » même si la moyenne exigée pour une inscription en « pharmacie » est nettement plus élevée que leur moyenne. Ces jeunes bacheliers ne tiennent pas compte des critères administratifs et «tentent leur chance » comme ils disent, au cas où des places pédagogiques dans cette filière seraient disponibles. Néanmoins, si l'on compare ces résultats avec ceux des étudiants de la faculté des sciences humaines et sciences sociales, nous pouvons dire que les étudiants de la faculté de médecine et l'institution universitaire, se sont choisis mutuellement via la sélection à l'entrée de cette faculté.

Par contre pour l'autre catégorie d'étudiants l'explication est tout autre. En effet beaucoup de ces jeunes bacheliers arrivent à l'université, avec un bac série « sciences » et espèrent s'inscrire dans des filières scientifiques, ce qui est logique étant donné leur parcours scolaire antérieur. Or soit par manque de places pédagogiques, soit parce que leur moyenne est trop faible, ils se retrouvent dans des filières auxquelles «ils n'avaient jamais pensé auparavant » car ne correspondant ni à leur profil scolaire ni à leurs attentes. Ce qui veut dire que ces jeunes ne décident pas de leur orientation – surtout quand ils sont détenteurs d'un bac avec une faible moyenne - mais c'est plutôt l'administration qui les répartit en fonction des places pédagogiques disponibles dans les filières dites ouvertes. Donc ces jeunes bacheliers «sont orientés » contrairement à leurs camarades de la faculté de médecine et pour preuve : 4,20% d'étudiants de la faculté des sciences humaines et sociales ont été orientés vers une filière qui ne figure même pas sur leur fiche de vœux.

Ceci nous mène à partager l'avis de ces chercheurs qui pensent que «le point d'entrée dans l'enseignement supérieur, dépend étroitement du point de sortie de l'enseignement secondaire » G.Grignon et L.Gruel (1997, p. 127)

Alors est-ce que ces étudiants qui ont été orienté vers une filière non-désirée acceptent la décision administrative et ne font pas intervenir leur droit au recours ou bien est-ce qu'ils réagissent et réclament une réorientation ?

4° Le recours

Le recours est un droit pour tout étudiant, toutefois il est soumis à certaines conditions pour que le jeune bachelier puisse prétendre à un changement d'orientation. Donc en principe le nombre d'étudiants satisfaits de leur orientation, devrait être équivalent au nombre d'étudiants qui ont reçu une réponse positive à leur premier choix ou vœu. Or l'enquête nous donne un chiffre nettement plus élevé : 73,18% d'étudiants ont accepté la décision administrative d'orientation contre 26,82% qui l'ont refusé et 11,63% seulement ont présenté un recours. Ce qui signifie une large soumission aux décisions de l'administration. Alors comment peut-on interpréter cette obéissance « passive » à tout ce qui vient de l'autorité concernée, qui n'est autre que l'université ?

Ou bien le jeune bachelier a été habitué à se soumettre aux décisions administratives, depuis sa première orientation officielle et qui a lieu à la fin de l'enseignement moyen ; les recours étant très peu acceptés à ce niveau, sauf pour des raisons graves de santé. Ou bien par expérience, il sait que son recours ne peut trouver d'écho favorable (beaucoup de ses proches n'ont pu en bénéficier avant lui). Ou tout simplement il ne remplit pas les conditions nécessaires pour présenter un recours.

Mais est-ce que cette soumission aux décisions administratives reflète une réelle satisfaction des étudiants, ou bien est-ce que cette soumission est une forme de fatalisme : Le jeune bachelier ne pouvant faire autrement se résigne et accepte la décision administrative ?

5° Satisfaction des étudiants

Les résultats précédents nous ont donné un taux de 73,18% d'étudiants ayant accepté la décision administrative d'orientation, mais concernant le taux de satisfaction des étudiants, les chiffres descendent à 68,98%, ce qui signifie que l'acceptation de l'orientation administrative ne reflète pas toujours une satisfaction des étudiants. Par faculté nous avons 64,01% d'étudiants satisfaits en sciences humaines et sociales, ce qui à notre avis est largement supérieur à ce que nous attendions de la part de cette catégorie et 76,08% d'étudiants satisfaits en faculté de médecine, ce qui est un chiffre plus ou moins logique, vu que la grande majorité de ces étudiants, se retrouve dans les deux premiers vœux.

Enfin d'une manière générale nous pouvons continuer dans notre raisonnement et dire : Qu'il y a chez certains étudiants une certaine résignation devant le fait accompli et non une réelle satisfaction, d'où la différence entre les résultats.

Mais ce qui retient encore plus notre attention, c'est ce taux relativement élevé (68,98%) d'étudiants qui estiment être satisfaits de leur orientation à l'université comparativement à celui très faible (10%) des étudiants français qui s'estiment satisfaits de leur présence à l'université, F.Dubet (1991, p. 200).

La seule explication que nous pourrions donner à cette grande différence entre les étudiants algériens et les étudiants français quant à leur satisfaction vis à vis de leur orientation, réside dans le fait qu'en Algérie nous n'avons pas cette tradition des grandes écoles et des écoles préparatoires, qui sont fortement demandées et qui attirent l'élite du pays.

Quant à l'université algérienne, elle absorbe la presque totalité des bacheliers, ce qui nous pousse à dire que le sens de la présence – de certains étudiants – à l'université n'est pas lié à ce qu'ils sont censés y faire et apprendre mais à la cause qui permet de passer d'un niveau à un autre et de pouvoir prétendre à un métier, à une vie meilleure que celles de leurs parents : Ils sont à l'université dans une logique du «niveau» voire de «cheminement». Et à ce propos P.Rayou (2000, p. 267) pense que pour cette catégorie d'étudiants, il s'agit de «projets contraints» qui peuvent «limiter» leur horizon pédagogique ou professionnel. Est-ce le cas de nos étudiants ?

L'étude de la perception de leur avenir, va nous permettre de répondre à cette question.

6° Perception de l'avenir

L'un des indicateurs retenu pour connaître les perceptions d'avenir de nos étudiants est la variable qui concerne leur décision de continuer dans la filière vers la quelle ils ont été orientés ou de prendre une autre décision. Les résultats nous montrent que :

62,20% d'étudiants ont décidé de continuer leurs études dans la filière.

31,18% d'étudiants ont décidé d'attendre la fin de l'année universitaire pour prendre une décision.

6,26% d'étudiants ont décidé de demander un transfert vers une autre filière à la fin de l'année.

Le nombre d'étudiants qui sont indécis ou qui veulent changer de filière, est à notre avis assez élevé. Ce qui pourrait signifier, soit un taux d'échec plus ou moins important à la fin de la première année pour l'institution, soit la perte d'une année d'enseignement pour l'étudiant (au lieu par exemple de terminer sa licence en 4 ans l'étudiant, mettra 5 ans ou plus pour achever sa graduation)

Les résultats par faculté sont très significatifs par rapport à notre hypothèse de travail, en effet pour la faculté de médecine nous avons : 3,14% d'étudiants qui ont décidé pour un éventuel transfert, 28,63% qui disent attendre et voir ensuite et 68,24% qui veulent continuer dans la filière.

Pour la faculté des sciences humaines et sociales nous avons : 9,07% d'étudiants qui sont pour un transfert, 32,97% qui veulent attendre avant de décider et 57,97% qui veulent continuer dans la filière.

A la lecture de ces résultats nous constatons que dans la faculté de médecine, les taux concernant le transfert et l'attente, sont nettement inférieurs à ceux de la faculté des sciences humaines et sociales, alors que le nombre d'étudiants qui veulent continuer dans la filière est nettement supérieur, ce qui confirme notre hypothèse de travail. Néanmoins, nous pensons que pour une faculté où la sélection est très sévère -

ce qui ne peut qu'engendrer une satisfaction des étudiants qui y accèdent - ces chiffres ne reflètent pas assez les conclusions de plusieurs recherches réalisées dans ce sens. Ces conclusions affirment que le degré de satisfaction des étudiants est équivalent au degré de difficulté pour leur l'accès dans la filière.

Le deuxième indicateur retenu pour connaître les perceptions d'avenir des étudiants de première année, est le niveau du diplôme souhaité qui nous permet de saisir l'horizon universitaire envisagé. Celui-ci s'avère particulièrement divergent ces résultats en attestent d'ailleurs :

21,00% des étudiants décident de s'arrêter à la graduation.

39,26 % des étudiants comptent aller jusqu'en première post graduation.

39,74% des étudiants comptent continuer jusqu'au doctorat ou en deuxième post graduation.

Nous constatons que les deux derniers taux sont presque identiques, donc les étudiants sont assez partagés entre ces deux décisions, mais une chose est sûre c'est qu'une grande majorité d'étudiants, ne veut pas s'arrêter à la licence : Cette dernière n'a que très peu de valeur sur le marché du travail. En plus si l'étudiant veut monter dans la hiérarchie sociale, les études sont le moyen le plus noble pour atteindre cet objectif.

Conclusion

Nous sommes parties de l'hypothèse suivante : les étudiants inscrits dans des filières prestigieuses, parce que munis d'un bac ayant une valeur scolaire élevée ont des comportements et des perspectives d'avenir, différents de leurs camarades inscrits dans des filières dites ouvertes. Ces comportements concernent un premier volet relatif au choix de la filière et un deuxième volet relatif aux effets de l'orientation administrative sur leur satisfaction et les décisions à prendre quant à cette orientation. Quant aux perspectives d'avenir elles englobent leurs décisions concernant la poursuite ou non de la filière et le niveau du diplôme envisagé.

Pour le choix de la filière, nous avons remarqué une forte dépendance de jeunes étudiants vis à vis de leurs parents. Cette dépendance pourrait s'expliquer par leur manque de préparation – l'école n'ayant pas joué son rôle - pour assumer un pareil acte. Cet acte qui engage définitivement l'avenir du jeune étudiant.

Pour les raisons du choix, la valeur intrinsèque de la filière et sa valeur sur le marché du travail, n'ont pas fait l'unanimité chez nos étudiants, bien au contraire les raisons étaient multiples et diversement partagées. Mais ce qui nous a frappé le plus c'est leur manque d'estime pour leurs capacités intellectuelles comme motivation du choix de la filière : Les critères administratifs imposés par l'administration, ont pu les dissuader d'en tenir compte. La décision administrative d'orientation en atteste, puisque moins de la moitié des étudiants a été orientée vers le premier choix et malgré cela rare sont ceux qui ont présenté un recours.

Mais cela ne signifie nullement que tous les étudiants comptent continuer leurs études dans la filière vers laquelle ils ont été affectés. Le nombre élevé d'étudiants de

la faculté des sciences humaines et sociales, qui ne savent pas s'ils doivent continuer dans la filière ou faire autre chose, en est la preuve. Cette situation que vit l'étudiant (indécision ou transfert) ne peut être que négative pour l'étudiant et aussi pour l'institution, étant donné l'échec qu'elle peut engendrer.

Toutefois nous avons remarqué une nette différence pour la faculté de médecine où 91,76% des étudiants ont été orientés, soit vers le premier choix soit vers le deuxième. Aussi nous pouvons dire que les étudiants de la faculté de médecine et l'institution se sont choisis mutuellement, via la forte sélection pratiquée à l'entrée de cette faculté. Cette auto-sélection reflète d'ailleurs leur satisfaction vis à vis de leur orientation comparativement à leurs camarades de la faculté des sciences humaines et sociales.

La satisfaction intense vis à vis de la filière, est aussi synonyme de perceptions positives de l'avenir, ces dernières se traduisent par des projets d'études supérieures longues. Il est vrai que notre hypothèse a été confirmée à ce sujet mais ceci ne doit pas nous empêcher de faire une remarque positive, concernant l'ensemble des étudiants. Car nous avons remarqué que le nombre d'étudiants qui ne désirent pas s'arrêter à la licence est assez élevé (plus de 60%). Ce qui ne peut être que bénéfique pour eux à tous points de vue ; surtout que ce diplôme n'a plus une grande valeur sur le marché du travail.

En conclusion nous pouvons considérer l'origine scolaire comme un facteur qui détermine fortement la position de l'étudiant dans la hiérarchie des études supérieures. Cette position détermine à son tour la qualité de vie de l'étudiant à l'intérieur de l'université et facilite son adhésion aux valeurs universitaires. Toutefois nous ne devons pas oublier l'impact de l'environnement social et pédagogique sur l'expérience sociale de l'étudiant. Malgré un départ difficile, due par exemple à une « mauvaise » orientation, l'étudiant est capable de surmonter ses problèmes et mener ses études à terme.

Bibliographie

- Bellat M.D. Le fonctionnement de l'orientation, genèse des inégalités sociales à l'école. Delachaux et Niestlé, 1988.
- Dubet F. Les lycéens. Editions du seuil, 1991.
- Felouzis G. La condition étudiante et sociologie des étudiants et de l'université. PUF, 2001.
- Grignon G et Gruel L. La vie étudiante « enquête OVE » 1997.
- Merle P. L'enseignement supérieur « La démocratisation de l'enseignement supérieur, d'une approche macro-sociologique à l'expérience subjective de la vie étudiante » Colloque, IUFM de Bretagne.
- Molinari JP. Les étudiants. Les éditions ouvrières, 1992.